

La lettre d'Information de la CTRF / n°32. Avril 2016

Sommaire

| | |
|--|----------|
| Terrorisme : les pays de l'UE pressés de mieux partager leurs renseignements | 1 |
| Les 28 proposent de renforcer Europol dans la lutte anti-terrorisme | 1 |
| Le Parlement met en cause la responsabilité des plateformes Internet dans la lutte contre le terrorisme | 2 |
| Un nouveau projet contre le terrorisme reproche à Twitter son laxisme..... | 3 |
| Tombés des nues..... | 4 |

Terrorisme : les pays de l'UE pressés de mieux partager leurs renseignements

Les ministres de l'Intérieur et de la Justice des pays de l'UE se sont réunis jeudi à Bruxelles pour "tirer les conséquences" des attentats de mardi, en accélérant l'adoption d'outils communs de lutte contre le terrorisme et en améliorant le partage de renseignements.

Cette réunion extraordinaire, à quelques centaines de mètres de la station de métro où un kamikaze s'est fait exploser mardi, devait témoigner de la solidarité des Etats membres avec la Belgique, mais aussi améliorer la coopération européenne contre le terrorisme.

"Nous devons tirer les conséquences" des attentats de mardi, a estimé le ministre allemand de l'Intérieur Thomas de Maizière, plaidant pour un "meilleur échange

d'informations en Europe" entre services de renseignement.

Le fichier du système d'information Schengen (SIS) "doit être systématiquement interrogé, doit être alimenté de manière homogène par tous les pays de l'UE, ce qui pour l'instant n'est pas le cas", a insisté son homologue français Bernard Cazeneuve.

Les deux ministres ont plaidé pour une adoption rapide au Parlement européen d'un autre outil de partage de données: le PNR, considéré comme un outil désormais indispensable de lutte contre le terrorisme.

Ce registre européen des données des passagers aériens, en discussion depuis plusieurs années, devait être adopté en mars par les eurodéputés. Le vote a toutefois été reporté, certains groupes parlementaires souhaitant qu'il soit adopté en même temps qu'un texte sur la protection des données personnelles.

La réunion ministérielle de jeudi, deux jours après les attentats de Bruxelles, est "une occasion pour mieux faire travailler entre eux les services de renseignement", a lancé le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans.

Le commissaire chargé du terrorisme, Dimitris Avramopoulos, a lui appelé les pays de l'UE à "passer de la parole aux actes", en accélérant notamment l'adoption des contrôles renforcés aux frontières extérieures de l'UE qui doivent désormais inclure les citoyens de pays de l'espace Schengen.

Paris et Prague souhaitent "l'adoption sans délai" du PNR

François Hollande et le Premier ministre tchèque Bohuslav Sobotka ont souligné jeudi "l'urgence absolue" d'une "adoption sans délai" du registre européen de passagers aériens (PNR), selon un communiqué de l'Elysée publié à l'issue de leur rencontre.

Tous deux "ont réitéré leur solidarité avec la Belgique, meurtrie par les lâches attentats

perpétrés mardi dernier et appelé à l'emploi de la réponse européenne la plus ferme et la plus coordonnée", a écrit la présidence française à l'issue de leur entretien."Ils ont en particulier souligné l'urgence absolue que constitue l'adoption sans délai au Parlement européen du programme PNR", a-t-elle poursuivi.

D'une manière générale, les deux dirigeants, toujours selon l'Elysée, "ont appelé à la mise en œuvre totale et complète des décisions du Conseil européen en matière de lutte contre le terrorisme".

La présidence française en a dressé la liste : "renforcement de l'échange d'informations (...), contrôles systématiques entrée/sortie pour les ressortissants européens aux frontières extérieures de l'Union, contrôles plus stricts de la détention d'armes à feu (...), lutte contre le financement du terrorisme".

François Hollande avait déjà adressé jeudi un "message" de "fermeté" à l'Europe, l'appelant à adopter rapidement ces diverses mesures par la voix du porte-parole du gouvernement Stéphane Le Foll. AFP Publié le jeudi 24 mars 2016

[SOURCE](#)

Les 28 proposent de renforcer Europol dans la lutte anti-terrorisme



Koen Geens, ministre belge de la Justice, Ronald Plasterk, ministre néerlandais de l'Intérieur, et le commissaire Dimitris Avramopoulos. [Council]

Une équipe de spécialistes du terrorisme devrait venir épauler Europol, après les attentats de Bruxelles.

Les ministres européens de la Justice se sont réunis pour un sommet extraordinaire à Bruxelles le 24 mars, après des attentats qui ont fait au moins 31 morts et 300 blessés dans la capitale belge. L'équipe d'experts qu'ils ont décidé de mettre sur pied devrait assister les autorités dans leurs enquêtes sur les menaces terroristes.

Cette équipe se servira des services d'Europol pour surveiller les combattants étrangers, les flux de financement du terrorisme, le trafic d'armes et la propagande sur internet.

Les attentats du 22 mars ont été revendiqués par Daech. Huit personnes ont été arrêtées en lien avec les attentats, dont une à Paris dans la nuit de jeudi à vendredi, et la police belge recherche encore activement deux suspects.

Les ministres de la Justice souhaitent également que la Commission collabore plus étroitement avec des entreprises informatiques, notamment le forum européen d'internet, afin de pallier la propagande terroriste et de développer, d'ici juin 2016, un code de conduite contre les discours haineux en ligne.

Certains craignent cependant que la mise en place d'une équipe composée d'experts nationaux sous l'égide d'Europol ne soit pas aussi efficace qu'une agence de renseignement commune, qui permettrait un partage des informations immédiat et plus complet.

Les ministres estiment cependant que le partage d'information pourrait être amélioré et devenir si rapide que cette distinction ne s'appliquera plus.

Lors d'une conférence de presse, Dimitris Avramopoulos, commissaire européen à la migration et aux affaires intérieures, a rappelé que cette réunion de crise sur le terrorisme n'était pas la première, puisqu'il y en avait déjà eu une après les attentats de Paris, qui avaient fait plus de 120 morts.

Si les États membres n'améliorent pas leur collaboration immédiatement, ils seront responsables des attentats qui pourraient se produire à l'avenir, a averti le commissaire.

« Les outils existent. L'UE peut faire des miracles si [les États membres] font confiance à Europol », a-t-il assuré.

Manque de confiance :

Anders Ygeman, le ministre de l'Intérieur suédois, a indiqué que le manque de confiance entre les différents services de renseignement européens était l'obstacle le plus important de la lutte contre le terrorisme. 25 mars 2016

[SOURCE](#)

Le Parlement met en cause la responsabilité des plateformes Internet dans la lutte contre le terrorisme

Le Parlement européen a approuvé, le 25 novembre, un rapport appelant à des condamnations pénales des plateformes Internet qui n'effaceraient pas les messages faisant l'apologie du terrorisme.

Les eurodéputés ont approuvé le rapport à 548 votes pour, 110 contre et 36 abstentions. Ce rapport n'est pas contraignant, mais sera suivi, la semaine prochaine, du lancement d'un nouveau partenariat mis en place par la Commission pour cibler les extrémistes actifs sur le net grâce à l'aide des entreprises de technologie.

Le rapport parlementaire adopte donc une approche très ferme comparé à l'attitude de la Commission, qui table sur une initiative volontaire.

Les eurodéputés soutiennent la lutte contre les contenus en ligne qui pourraient mener à la radicalisation, mais aussi des mesures pour combattre les réseaux extrémistes dans les prisons et geler les actifs financiers et les passeports des terroristes potentiels.

D'autres initiatives européennes de surveillance des publications relayant des messages radicaux et de recrutement, surtout pour la Syrie, sur les médias sociaux ont émergé cette année.

Avant le vote, l'eurodéputée française Rachida Dati (Les Républicains), rapporteure de ce rapport d'initiative, avait déclaré que la non-suppression des contenus signalés comme radicaux était un « crime européen ».

« Quand il s'agit d'image et d'argent, les entreprises comprennent vite le message », a-t-elle assuré. Rachida Dati a été ministre de la Justice sous Nicolas Sarkozy de 2007 à 2009.

« Ces géants d'Internet, qui gagnent beaucoup d'argent, qui sont déjà peu imposés, pourraient peut-être investir dans cette lutte contre la radicalisation en mettant un système de contrôle pour retirer ces contenus illicites absolument scandaleux et barbares », a-t-elle déclaré, en référence aux arrangements fiscaux avantageux apparemment conclus entre certaines grandes entreprises et le Luxembourg et l'Irlande, notamment.

Les critiques du rapport estiment que menacer les entreprises du net de poursuites pénales pourrait mener à une censure excessive et attirer l'hostilité des utilisateurs dont les postes seront supprimés.

« D'un côté, les entreprises censureront énergiquement les contenus pour éviter des sanctions. De l'autre, on crée un gros potentiel d'effet contreproductif en ce qui concerne tous les groupes ciblés par cette censure », explique Joe McNamee, directeur exécutif de l'ONG Européen Digital Rights (EDRI), qui œuvre pour la protection des droits numériques des citoyens.

Le projet de coopération volontaire avec les entreprises de la Commission a également été critiqué, parce qu'il ne donne aucun soutien légal aux utilisateurs qui voudraient s'opposer à la suppression de leurs postes.

Pendant le débat en séance plénière qui a suivi la présentation du rapport de Rachida Dati, le commissaire aux affaires intérieures, Dimitris Avramopoulos, a assuré qu'il inviterait le président de la commission parlementaire sur les libertés civiles, la justice et les affaires intérieures (LIBE), le Britannique Claude Moraes (Parti travailliste), au lancement du forum de l'UE avec les entreprises Internet le 3 décembre.

« L'un des principaux objectifs de ce forum est d'améliorer notre coopération [avec ces sociétés] pour la suppression des contenus terroristes qui pourraient mener nos jeunes à la radicalisation », a expliqué le commissaire.

EurActiv a appris que Google participera à ce forum. Tove Ernst, porte-parole de la Commission, a cependant expliqué ne pas avoir reçu les noms des autres participants. Le porte-

parole de Facebook contacté par EurActiv n'a pas souhaité faire de commentaire.

Un document qu'EDRI a obtenu dans le cadre du droit à l'information montre cependant que Facebook, Google, Twitter et Microsoft ont confirmé leur participation à un événement préparatoire en octobre 2014.

La Commission a expliqué que le forum avait pour but de « réduire l'accès au contenu terroriste » et « d'améliorer l'utilisation d'Internet dans la rhétorique contreterroriste ».

« Le forum encouragera une coopération plus efficace avec l'industrie afin de réduire l'accessibilité des contenus », a expliqué Tove Ernst. Elle n'a pas voulu commenter la possibilité de donner une responsabilité pénale aux sociétés qui ne suppriment pas les posts radicaux.

Cet été, Europol a lancé sa première unité de signalement de contenus sur Internet, qui prévient les entreprises qui coopèrent de manière volontaire avec l'agence.

Une fois le contenu signalé, l'entreprise choisit de le supprimer ou non, a expliqué à EurActiv un porte-parole d'Europol, qui n'a pas voulu révéler quelles entreprises coopéraient avec l'agence.

[SOURCE](#)



Un média anti-social : un faux compte Twitter de l'EI.

Twitter représente une « première dose » pour recruter les djihadistes en Europe, selon le Counter Extremism Project.

Le Counter Extremism Project, une organisation de contre-propagande, a été lancée en Europe

le 29 juin. Ses membres tentent de combattre les extrémistes sur les médias sociaux.

Le Counter Extremism Project (CEP), une initiative de contre-propagande américaine, a inauguré une branche européenne le 29 juin, déterminé à continuer d'enrayer les activités des extrémistes sur les médias sociaux. Le groupe a été créé en septembre 2015 aux États-Unis, où il se concentre sur la propagande sur Twitter.

Dirigé par d'ex-fonctionnaires du gouvernement américain, le CEP a choisi de s'associer à August Hanning, ancien directeur des services de renseignement allemand, et à l'ONG Fondation européenne pour la démocratie pour lancer ses opérations en Europe. L'initiative sera basée à Bruxelles et à Berlin.

Le CEP est une organisation sans but lucratif, mais son dirigeant, Mark Wallace, ancien ambassadeur américain, n'a pas souhaité donner de détails quant à ses financements, afin de ne pas mettre ses donateurs en danger.

Twitter représente sa cible prioritaire en Europe. Le CEP suit des comptes en anglais, allemand, français, italien et turc et demande régulièrement à la plateforme sociale de supprimer des utilisateurs qui font l'apologie de l'extrémisme.

Twitter est le média social qui supprime le moins de comptes extrémistes, assure Mark Wallace, qui qualifie le site de « première dose » grâce à laquelle les radicaux attirent de nouvelles recrues comme les dealers des clients, avant de prendre contact sur d'autres plateformes, comme WhatsApp ou Snapchat.

« Twitter est l'espace médiatique le plus flagrant et le plus nuisible », a-t-il affirmé lors de l'événement de lancement du CEP à Bruxelles.

Contrairement aux autres plateformes de médias sociaux, qui mettent en place des politiques contre les utilisateurs extrémistes, Twitter a fermé les yeux sur le nombre croissant de membres de l'État islamique (EI) qui utilise le site.

Les médias sociaux qui ne suppriment pas les contenus radicaux de leur site Internet devraient être sanctionnés, estime Mark Wallace.

« Nous estimons que les gouvernements, législateurs et parlements responsables du monde entier devraient se pencher sur le type de punitions, sanctions et responsabilités civiles qui pourraient pousser les médias sociaux récalcitrants, qui ferment les yeux pour continuer à engranger leurs bénéfices, à contribuer [au contre-terrorisme] », a-t-il expliqué.

Twitter, Facebook, Google et Snapchat publient tous des rapports de transparence biannuels, mais ces rapports ne montrent que les demandes de suppression de comptes ou de posts émanant de gouvernements. Comme le CEP est une organisation sans but lucratif, ses demandes ne sont pas listées.

Dans une déclaration envoyée au CEP, un porte-parole de Twitter assure que la société examine toutes les alertes concernant des contenus violents ou faisant la promotion du terrorisme, qui sont contraires aux règles de la plateforme.

Le CEP explique que Twitter a mis plusieurs semaines à répondre à sa demande de suppression d'un compte en français. Le compte en question a été supprimé le 29 juin.

Liberté d'expression

Les organisateurs de la campagne de contre-propagande assurent que la suppression de comptes à risque n'enfreint pas la liberté d'expression.

Certains activistes ne partagent cependant pas cet avis et estiment que si ces demandes ne sont pas incluses dans les rapports de transparence des médias sociaux, celles-ci s'assimilent à une action policière.

« Avec ce type de mesures, la transparence est souvent faible », regrette Ben Wagner, directeur du Centre pour l'Internet et les droits de l'Homme. Pour lui, il est essentiel d'arriver à « garantir une transparence maximale sur les contenus et comptes qui sont supprimés ».

Le groupe se targue aussi d'avoir fait fermer les comptes de Mujahid Miski, membre de l'EI originaire des États-Unis.

Certains spécialistes ne voient pas l'initiative d'un bon œil et soulignent que les comptes des réseaux sociaux utilisés par les membres de groupes extrémistes violents, comme l'EI, permettent aux gouvernements de rassembler

des informations précieuses sur ces organisations.

Les dirigeants du CEP écartent ces critiques : s'ils recrutent, les extrémistes actifs sur les médias sociaux constituent une menace immédiate, soutiennent-ils. « Entre les mains de ces djihadistes, un compte Twitter est aussi dangereux que toute autre arme, il devient un AK47, ou une bombe », assure Mark Wallace.

En Europe, les comptes en turc obtiendront une attention toute particulière, puisque la Turquie est un important pays de transit pour les recrues de l'EI qui quittent l'Europe occidentale pour rejoindre la Syrie.

Récemment, Gilles de Kerchove, coordinateur de la lutte contre le terrorisme du Conseil européen, a estimé à 4 000 le nombre d'Européens qui se sont rendus en Syrie pour combattre aux côtés de l'EI.

[SOURCE](#)

Tombés des nues...

France. Mon sujet de discussion favori avec les professionnels de l'immobilier ces dernières semaines : leurs initiatives en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Leurs réactions ? Symptomatiques, à tout le moins, de leur niveau de non-information en la matière.

J'avais en face de moi des sceptiques : « Mais, c'est au notaire de vérifier l'origine des fonds, c'est lui l'officier ministériel, pas nous ! ».

Des récalcitrants : « On ne va quand même pas nous demander de faire le travail des banques ».

Des condescendants : « Vous êtes vraiment sûre de ce que vous avancez ? », et qui pensaient à haute voix : « Décidément, cette journaliste, elle ne comprend rien à rien ». Des responsables aussi, mais qui se disent perdus dans une législation opaque : « On a reçu des consignes, mais cela est extrêmement compliqué ».

Pendant que les uns tombent des nues, que les autres font l'autruche, la DGCCRF multiplie méthodiquement ses contrôles, les agents immobiliers se font épingler et les condamnations pécuniaires pleuvent... Notre dossier rappelle les obligations légales auxquelles vous devez vous plier. Bien sûr, être soumis aux mêmes process que les banquiers et les notaires, c'est contraignant, mais on peut y voir aussi une façon de valoriser le métier d'agent immobilier, non ?

[SOURCE](#)

CTRF-Immeuble Ahmed FRANCIS, 16306 Ben aknoun-ALGER

www.mf-ctrf.gov.dz

Tel : 021 59 53 10 / Fax : 021 59 52 96